

Saint-Louis du Sénégal, un enjeu pour le patrimoine mondial

Bernard Toulhier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/1623>

DOI : 10.4000/insitu.1623

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Bernard Toulhier, « Saint-Louis du Sénégal, un enjeu pour le patrimoine mondial », *In Situ* [En ligne], 3 | 2003, mis en ligne le 23 avril 2012, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/1623>

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Saint-Louis du Sénégal, un enjeu pour le patrimoine mondial

Bernard Toulhier

NOTE DE L'AUTEUR

Extrait en partie de l'article : **Saint-Louis du Sénégal. Le réveil d'une capitale déchue**. Patrimoine mondial, nov. 2001, n° 23. P. 24-35

« En descendant la côte d'Afrique, quand on a dépassé l'extrémité sud du Maroc, on suit pendant des jours et des nuits un interminable pays désolé, c'est le Sahara, » la Grande mer sans eau « [...] Et puis enfin apparaît au-dessus des sables une vieille cité blanche, plantée de rares palmiers jaunes, c'est Saint-Louis du Sénégal, la capitale de la Sénégalie. Une église, une mosquée, une tour, des maisons à la mauresque.

Tout cela semble dormir sous l'ardent soleil, comme ces villes portugaises qui fleurissaient jadis sur la côte du Congo [...] On s'approche et on s'étonne de voir que cette ville n'est pas bâtie sur la plage, qu'elle n'a même pas de port, pas de communication avec l'extérieur. La côte basse et toujours droite est inhospitalière comme celle du Sahara, et une éternelle ligne de brisants en défend l'abord aux navires. On aperçoit aussi ce que l'on n'avait pas vu du large : ce sont d'immenses fourmilières humaines sur le rivage, des milliers et des milliers de cases de chaume, des huttes lilliputiennes aux toits pointus, où

grouille une population nègre. Ce sont deux grandes villes Yolofes, Guet-N'Dar et Ndar-Toute, qui séparent Saint-Louis de la mer ». Pierre Loti ¹

Figure 1



Vue aérienne de l'île de Saint-Louis, entre les deux bras du fleuve Sénégal et le village des pêcheurs Guet-N'Dar

Phot. J.-L. Delbende © J.-L. Delbende, 1996

- 1 Pierre Loti donne une vision pittoresque de Saint-Louis, cité lointaine perdue dans les sables et les fièvres, située sur le faux delta du fleuve Sénégal, à l'embouchure de l'Océan Atlantique où il séjourna en 1873. Le récit du voyageur-écrivain rejoint celui du touriste contemporain. Cet ensemble paysager exceptionnel, lieu de fondation d'une ville est devenu le second port maritime du Sénégal et compte aujourd'hui près de 200 000 habitants. Entre l'Océan et le petit bras du fleuve, s'étendent les quartiers de la Langue de Barbarie urbanisés au XIX^e siècle, avec le village des pêcheurs Guet-N'Dar et son cimetière musulman aux tombes couvertes de filets, et le quartier de Ndar-Toute avec son marché traditionnel autour d'une halle métallique. Près du quart des Saint-Louisiens s'entassent dans des constructions souvent précaires sur cette étroite bande de territoire. La lagune se termine au sud par le parc national de la Langue de Barbarie, classé lui aussi au patrimoine mondial. Sur la rive gauche du fleuve, en direction de Dakar et de Nouakchott (Mauritanie) s'étend la ville moderne qui regroupe près des deux-tiers de la population à partir du quartier de Sor avec le grand marché près de la gare désaffectée, les lotissements résidentiels du XX^e siècle et le cimetière chrétien franco-sénégalais. Reliée au quartier de Sor par le pont Faidherbe, l'île, longue de près de 2500 m sur une largeur moyenne de 300 m abrite sur une superficie d'environ 65 ha seulement 17 % de la population urbaine : elle constitue le noyau initial de la ville coloniale ; les principales traces des grandes étapes de son urbanisation sont encore lisibles et ont justifié l'inscription du centre historique de Saint-Louis sur la liste du patrimoine mondial en décembre 2000.

Du comptoir à la capitale de l'Afrique Occidentale Française

- 2 La ville est une création européenne, construite *ex nihilo*, à l'origine à partir d'un navire ancré au large de la côte. En 1633, la Compagnie du Cap-Vert établit un premier comptoir pour la traite des esclaves sur une île à l'embouchure du fleuve. Dix ans plus tard, le comptoir est transféré par Louis Caullier dans une zone moins inondable, l'île

de N'Dar, qui prend alors le nom de Saint-Louis, en hommage au roi de France. L'implantation est protégée par une habitation fortifiée en brique de terre séchée, cantonnée de bastions, édifiée à partir de 1659. Durant le XVIII^e siècle, le fort est transformé et agrandi ; quelques dizaines de maisons sont élevées à proximité sur des terrains concédés à l'usage des commerçants et des soldats. Ces maisons en dur sont entourées de huttes de paille ou de roseaux destinées aux domestiques ou à des entrepôts de marchandises. Elles s'organisent autour d'une ou plusieurs cours (tapades) délimitées par de vastes enclos. Le tout forme une petite ville au plan régulier rythmé de rues droites et bien alignées, divisée en deux quartiers de part et d'autre du fort et de la place d'armes. Les autochtones et les esclaves affranchis s'installent aux deux extrémités de l'île.

Figure 2



Quai Henry-Jay en aval du Pont Faidherbe. Anciennes maisons de commerce et entrepôts. Vue prise de la rive gauche du grand bras du fleuve

Phot. D. Moiselet © D. Moiselet, 1998

- 3 En 1780, la ville compte 7000 habitants dont 660 européens et 2400 mulâtres. Les traitants mulâtres développent à leur tour la traite des esclaves et le commerce de la gomme cultivée sur les rives du fleuve. Les signares, issues du métissage entre les européens de passage et les femmes saint-louisiennes, forment une véritable aristocratie à la culture et au mode de vie particuliers. Elles bâtissent des maisons à étages avec cour intérieure et appartements privés dont une partie est louée aux militaires, personnels administratifs et négociants européens.

Figure 3



Cathédrale

Phot. D. Moiselet © D. Moiselet, 1996

- 4 Le commerce de la gomme s'intensifie et attire de nombreux ruraux. En 1838, la ville compte près de 12 000 habitants. Dès 1820 des sociétés de négoce, souvent originaires de Bordeaux puis de Marseille, ouvrent des agences à Saint-Louis. Lorsqu'en 1848 l'esclavage est aboli, les traitants métis sont ruinés et les négociants commencent à développer la culture de l'arachide.

Figure 4



Hôpital, vue prise depuis le village des pêcheurs

Phot. D. Moiselet © D. Moiselet, 1998

- 5 Des sociétés comme Maurel et Prom ou Deves et Chaumet vont élever le long des quais de vastes entrepôts où s'échangent les marchandises amenées par le fleuve et les produits manufacturés importés.
- 6 Reflet d'un peuplement intensif, de nombreux bâtiments civils, publics, religieux et militaires voient le jour dès la première moitié du XIX^e siècle : l'église, inaugurée en 1828, les hôpitaux militaire et civil ouverts en 1822 et 1840, le palais de justice édifié de 1844 à 1846, les casernes d'Orléans et Rognat élevées en 1830 et 1843, l'institution des soeurs de Saint-Joseph de Cluny et l'école des frères de Ploërmel fondées en 1826 et 1841, et la mosquée achevée en 1847.

Figure 5



Ancien pensionnat des Sœurs de Cluny, escalier intérieur en béton
Phot. D. Moiselet © D. Moiselet, 1998

- 7 L'augmentation de la population qu'accompagnent de fréquentes épidémies, des incendies et des inondations oblige l'administration à prendre des mesures d'aménagement et d'hygiène, avec des réglementations issues de directives envoyées de la métropole, aux effets parfois limités, comme le plan d'alignement projeté en 1828.
- 8 De 1854 à 1864, Faidherbe entreprend une série de travaux qui confirment l'essor de la ville, tête d'un réseau hiérarchisé de postes militaires et de voies de communication qui facilite le mouvement des troupes et la circulation des produits. Il dégage les voies de circulation, trace le boulevard extérieur et commence l'aménagement des quais, lutte contre les inondations par des travaux de remblais et d'assainissement des berges, réglemente l'implantation des constructions notamment à la périphérie, encourage les constructions en dur, rase une partie des paillotes, édifie une nouvelle prison et un hospice civil pour accueillir les indigents, et relie l'Ile à Guet-Ndar et Sor par des ponts permanents.

Figure 6



Pont Faidherbe

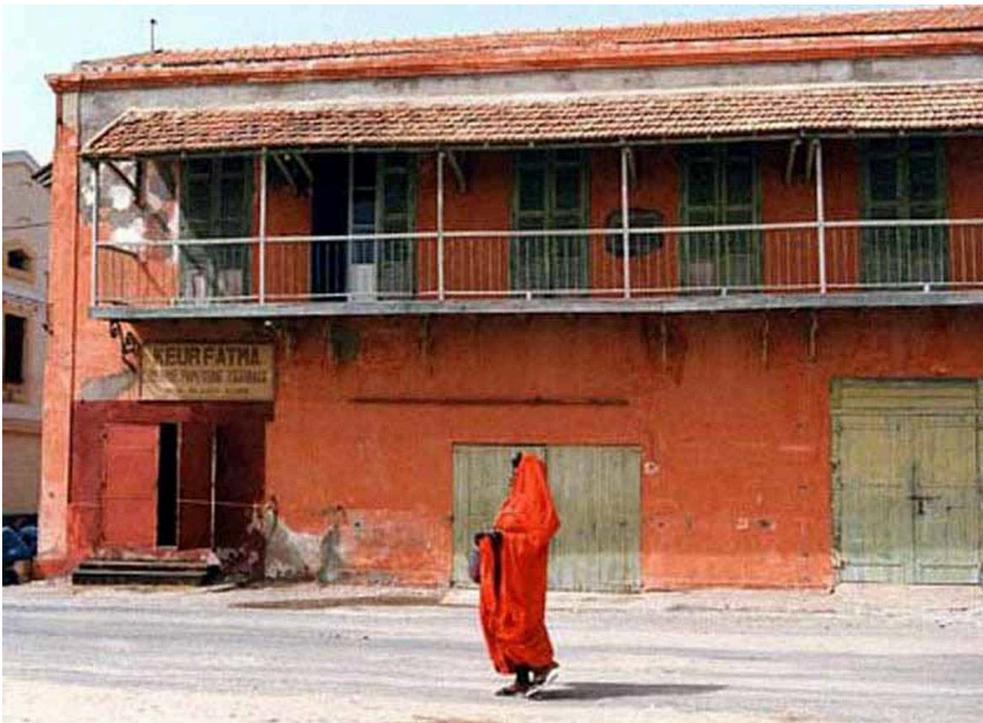
Phot. D. Moiselet © D. Moiselet, 1996

- 9 L'âge d'or de la ville s'étend durant le dernier quart du XIX^e siècle. A partir de 1879, elle est le siège du Conseil général de la colonie dont le bâtiment est achevé en 1888. En 1895, Saint-Louis devient la capitale de l'Afrique occidentale française (A.O.F.) regroupant le Sénégal, le Soudan, la Guinée et la Côte-d'Ivoire. Le chemin de fer reliant Dakar à Saint-Louis arrive jusqu'à Sor en 1885 (la gare actuelle ne date que de 1908) et le pont Faidherbe à charpente métallique remplace le pont de bateaux en 1897. L'île est alors dotée d'une adduction d'eau potable, de trottoirs et d'un éclairage public ; la totalité de la superficie habitable est lotie. Avec ses 20 000 habitants, Saint-Louis vit au rythme d'un chef-lieu de préfecture français métropolitain. Mais la prospérité est fragile : la gomme qui avait permis le développement de la ville au XIX^e siècle est détrônée par l'arachide dont les débouchés naturels sont les ports de Rufisque et de Dakar où débarquent les navires de plus fort tonnage.
- 10 En 1902, le transfert de la capitale de l'A.O.F. de Saint-Louis à Dakar sonne le glas de cette Belle Epoque qui se prolonge jusqu'à la première guerre mondiale. A ce moment, l'île est presque entièrement lotie, quelques constructions administratives comme l'hôtel consulaire (1936), les châteaux d'eaux (1937) et des immeubles modernes sont encore construits entre les deux guerres mais l'essentiel de l'innovation architecturale se situe alors à Dakar malgré l'augmentation de la population qui double entre 1936 et 1950. On enregistre un dernier programme de constructions administratives dans le quartier sud avec le centre de l'I.F.A.N. élevé en 1957. L'approche de l'indépendance achève le déclin de la ville avec le transfert définitif du Gouvernement du Sénégal à Dakar en 1957-1958 et en novembre 1960 celui de la capitale de la Mauritanie à Nouackchott.

Une architecture coloniale originale mais menacée

- 11 L'île de Saint-Louis présente un ensemble urbain, architectural, historique et culturel parmi les plus remarquables de l'Afrique de l'Ouest. C'est un des exemples bien conservés de villes coloniales, anciens comptoirs commerciaux développés à partir d'un fort comme à Gorée, Rufisque et Carabane au Sénégal ou Grand-Bassam et Bingerville en Côte d'Ivoire. Ce site lagunaire et marécageux, émergeant à peine de la nappe phréatique est choisi pour une raison stratégique en raison de sa proximité de la mer et de la facilité de défense. Le tracé orthogonal de la trame viaire implantée à partir du fort est caractéristique du plan des villes nouvelles coloniales tracées par les officiers du génie. Le centre est quadrillé par des îlots carrés de 30 m de côté qui se prolongent au nord et au sud par des îlots de même largeur mais plus allongés de 75 m de long. Les îlots transversaux encadrent les deux types précédents et bordent les deux bras du fleuve. Les structures géométriques des îlots sont inversement proportionnelles à leur éloignement du centre et à leur ancienneté. L'espace des îlots d'habitation aux parcelles surdensifiées est saturé, laissant peu de place aux espaces verts.
- 12 On y retrouve une architecture de type méditerranéenne adaptée dès la première moitié du XIX^e siècle au climat tropical et au milieu colonial : maisons autour d'une cour, répartissant lumière et fraîcheur. Près de la moitié des maisons sont en rez-de-chaussée : le tiers d'entre elles, construites en brique portent des toitures de tuiles mécaniques, à deux versants, le reste est couvert en terrasse avec acrotères dont les avancées forment pare-soleil. Elles sont toutes réservées à l'habitation. L'entrée s'effectue par la cour centrale, accessible par un porche.

Figure 7



Maison avec anciennes boutiques de commerçants en rez-de-chaussée et balcon en bois donnant sur les logements de l'étage

Phot. D. Moiselet © D. Moiselet, 1998

- 13 Les maisons à étage, légèrement moins nombreuses que les précédentes, construites en brique, s'organisent également autour de la cour. Les logements de l'étage sont distribués en enfilade par une coursive et disposent côté rue de portes-fenêtres symétriques donnant sur un balcon généralement protégé par un auvent en tuile mécanique. Les plus vieilles balustrades sont en bois, quelques-unes en fer forgé. Les plus récentes ou les plus restaurées sont en ciment. La plupart des rez-de-chaussée de ce type de maison étaient à usage de boutiques dont les plus anciennes s'ouvraient dans des arcades en plein cintre. Les enduits des maisons les plus anciennes sont colorés en ocre ou en rose et les entrées sont soulignées par des encadrements moulurés et peints.

Figure 8



Quai Roume. Ancienne maison de commerce, état après restauration
Phot. D. Moiselet © D. Moiselet, 1998

- 14 Les bâtiments de chaque comptoir commercial occupent tout un îlot : ils se développent également autour d'une cour. Les entrepôts à marchandises donnent sur le fleuve, les boutiques s'ouvrent au rez-de-chaussée sur la rue avec, au-dessus, les logements des négociants ornés de balcons à balustrades. Le tout est généralement couvert de toits à double versant. Sur les 68 magasins/entrepôts recensés en 1842, il en reste aujourd'hui une vingtaine.

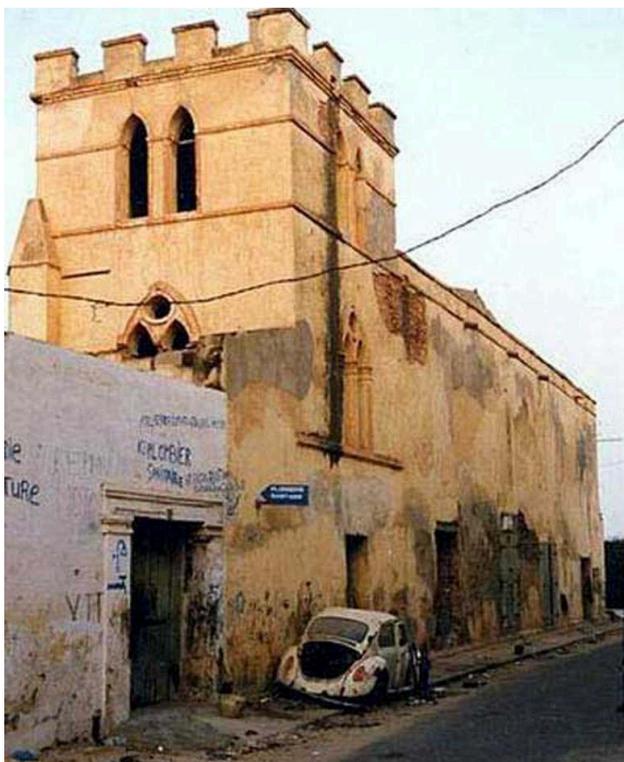
Figure 9



Quartier nord, maison en planche autour d'une cour
Phot. B. Toulhier © B. Toulhier, 2001

- 15 Quant aux paillotes inflammables, insalubres et interdites, elles ont été remplacées par des baraques en bois situées surtout aux extrémités de l'île.

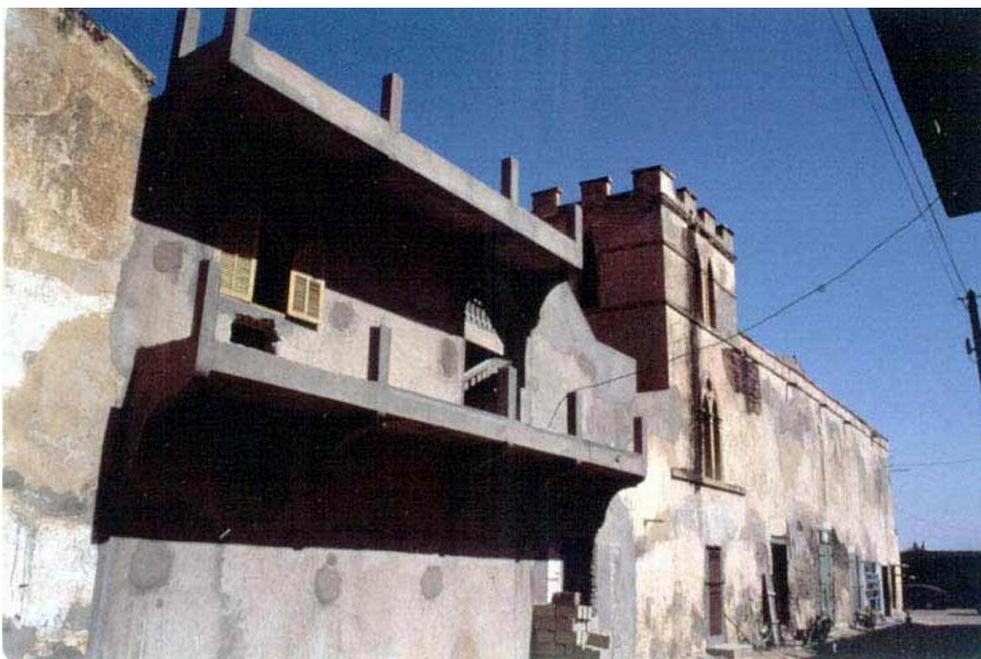
Figure 10



Ancienne tour Morel et Prom, état avant travaux
Phot. D. Moiselet © D. Moiselet, 1998

- 16 La cité de Saint-Louis, vieille de plus de trois siècles, s'est peu à peu endormie au XX^e siècle, avec la perte de son pouvoir économique et administratif, entraînant la dégradation ou la disparition de bâtiments remarquables. La confrontation entre l'état actuel et la couverture aérienne de 1972 est alarmante : de nombreux édifices civils ont été rasés ou sont dans un état de ruines nécessitant une totale reconstruction, de nombreuses baraques en bois et plusieurs entrepôts ont également été rayés de la carte durant ces dernières années. L'état du patrimoine est alarmant : 10 à 20 % des constructions menacent ruine et plus de 30 % nécessitent de grosses réparations...

Figure 11



Ancienne tour Morel et Prom, état pendant les travaux de construction d'un hôtel, avec balcons et ouvertures de baies sur mur aveugle

Phot. B. Toulhier © B. Toulhier, 2001

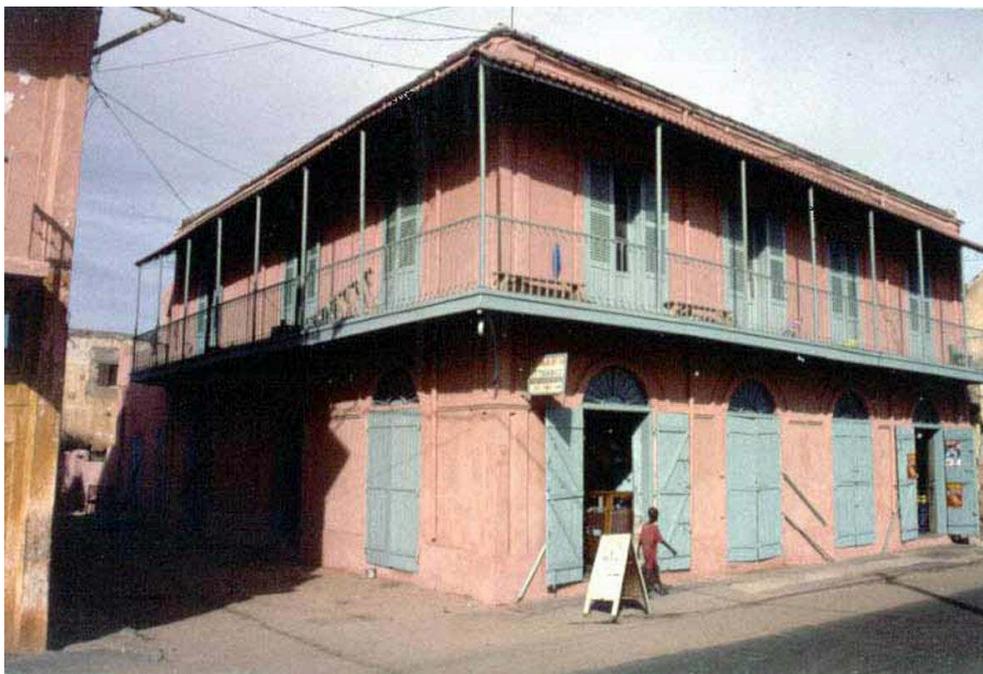
- 17 Les rares restaurations effectuées ne respectent pas les détails des façades : encadrements moulurés des baies, balcons en bois ou en ferronnerie surmontés d'auvents couverts en tuiles, coloration des enduits...

Les enjeux de la sauvegarde du patrimoine

- 18 La sonnette d'alarme avait été actionnée dès les années 1970. En 1973, le conseil national de l'urbanisme déplore l'état de délabrement continu de la ville et l'île de Saint-Louis est incluse sur la liste des monuments et des sites historiques en août de la même année. Le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO en décembre 2000 couronne une série d'études et de missions, d'initiatives et d'actions d'information et de sensibilisation. Ce classement porte la ville de Saint-Louis et le Sénégal au devant de la scène internationale et implique un engagement fort des collectivités locales et des administrations nationales dans une politique de sauvegarde et de mise en valeur de l'île de Saint-Louis.
- 19 Dès novembre 2000, l'adoption par le Conseil municipal de la ville d'un Règlement provisoire d'architecture pour la sauvegarde de l'île de Saint-Louis témoigne de la prise de conscience des autorités locales. En janvier 2001, un premier atelier d'échange et d'information sur la sauvegarde du patrimoine, tenu à l'instigation de la ville a rassemblé les experts et les acteurs du patrimoine depuis les responsables politiques jusqu'aux usagers et les différents intervenants du développement local de la ville et de sa région avec les partenaires de la coopération française pilotée par la communauté urbaine de Lille, partenaire depuis plusieurs décennies avec la ville de Saint-Louis. Enfin, en décembre 2001, des décrets présidentiels ont été promulgués pour mettre en

oeuvre un Plan de sauvegarde et de mise en valeur de l'île de Saint-Louis et pour l'établissement d'un inventaire du patrimoine sur l'ensemble du pays.

Figure 12



Exemple d'une façade de maison restaurée par une association locale, rue Blaise Diagne
Phot. B. Toulhier © B. Toulhier, 2002

- 20 Les inventaires sont sommaires, incomplets et le plus souvent inexistant et les bâtiments protégés ne sont pas à l'abri de dégradations constantes dues au manque de planification et de gestion dans la conservation. Les professionnels et les artisans qualifiés sont largement insuffisants par rapport à l'ampleur de la tâche et les échanges de compétences et d'expertises extrêmement réduits. Les ressources financières ne sont pas à la hauteur des dépenses nécessaires pour maintenir le patrimoine dans un niveau de conservation acceptable et durable. Mais les communautés qui vivent au milieu de ce patrimoine ou près des sites commencent à être sensibles à leur cadre de vie.
- 21 La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine constituent depuis une dizaine d'années un enjeu économique important, notamment en matière de développement touristique. Comment enrayer la dégradation accélérée des constructions par les récentes initiatives de réhabilitation et de restauration et la multiplication des infrastructures d'accueil touristique ? Comment garantir des restaurations sans transferts de propriétés ? Comment valoriser le tissu urbain sans modifier profondément les modes de vie et les activités traditionnelles ? Faut-il délocaliser les services administratifs et les infrastructures militaires et développer particulièrement des activités de tourisme, de culture et d'art, de formation et de commerce, de communication et de loisirs ? Comment ne pas transformer ce centre historique de Saint-Louis en une ville-musée, comme dans l'île de Gorée, inscrite, elle aussi, sur la liste du patrimoine mondial et partiellement restaurée mais déjà envahie par le tourisme international ?

NOTES

1. Loti, Pierre. **Le Roman d'un spahi**. Paris, 1881.

RÉSUMÉS

A l'origine, la ville de Saint-Louis est un comptoir européen installé au XVII^e siècle à l'embouchure du fleuve Sénégal sur l'île de N'dar. Cette île longue et étroite constitue le noyau de la ville coloniale. Les grandes étapes de son urbanisation sont encore lisibles. Elles ont justifié l'inscription du centre historique sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité en décembre 2000. L'âge d'or de la ville s'étend durant le dernier quart du XIX^e siècle. En 1895, Saint-Louis devient la capitale de l'Afrique Occidentale Française. L'île de Saint-Louis conserve un ensemble urbain sur plan en damiers parmi les plus remarquables de l'Afrique de l'ouest. La sauvegarde de Saint-Louis est un enjeu pour le Ministère de la culture du Sénégal, elle passe par un inventaire systématique du bâti en vue de réaliser une base de données et par des mesures de protection sans pour autant transformer le centre historique en ville musée.

First of all, the town of Saint-Louis is a European trading post established in the XVIIth at the mouth of the river Senegal, on N'dar island. This long and narrow island constitutes the historical heart of the old colonial town. Different phases of its expansion are still visible. They explained the inscription of the historical center on the list of mondial heritage, in December 2000. The golden age of the town goes all along the last quarter of the XIXth. In 1895, Saint-Louis became the capital of West French Africa. The town has a very famous chequered urban plan, one of the most remarkable in West Africa. Saint-Louis town's safeguard is an important stake for the ministry of cultural affairs. It needs an inventory work of architectural heritage in order to set up a database and to take action of preservation, without however changing the historical heart into a museum-town.

INDEX

Keywords : architectural heritage

Mots-clés : Afrique, inventaire du patrimoine, architecture civile, architecture coloniale, urbanisme

AUTEUR

BERNARD TOULIER

Conservateur du patrimoine, Sous-direction des études, de la documentation et de l'Inventaire, expert-conseil sur Saint-Louis du Sénégal dans la cadre de la convention France-UNESCO.
bernard.toulier@culture.gouv.fr